

CONFÉDÉRATION SUISSE

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

674439 (11) CH **B**5

(51) Int. Cl.5: G 04 B 37/12

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

12 FASCICULE DU BREVET B5

Pièces techniques conformes au fascicule annexé de la demande no 674 439 G

(21) Numéro de la demande: 358/88

73 Titulaire(s): Challenger Trading Co. S.A., Courtételle

(22) Date de dépôt:

02.02.1988

42) Demande publiée le:

15.06.1990

(44) Fascicule de la demande

publiée le:

15.06.1990

24) Brevet délivré le:

14.12.1990

45) Fascicule du brevet

publié le:

14.12.1990

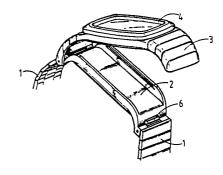
(72) Inventeur(s): Der Stepanian, Manouk, Delémont

(74) Mandataire:

Micheli & Cie, ingénieurs-conseils, Genève

64 Montre-bracelet munie d'un container.

(57) Elle comporte une base (2) munie d'une creusure, articulée à l'une de ses extrémités sur une extrémité d'un couvercle (3). Cette base (2) et ce couvercle (3) présentent à leur autre extrémité des formations d'accouplement coopérant en position fermée et constituent un container. Chaque extrémité de la base (2) est articulée sur une extrémité d'un bracelet (1) et le couvercle (3) porte une boîte de montre (4) renfermant un mouvement d'horlogerie.





CONFÉDÉRATION SUISSE

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

_① CH 674 439 G A3

(5) Int. Cl.5: G 04 B

37/12

Demande de brevet déposée pour la Suisse et le Liechtenstein Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

® FASCICULE DE LA DEMANDE A3

21) Numéro de la demande: 358/88

(7) Requérant(s): Challenger Trading Co. S.A., Courtételle

22) Date de dépôt:

02.02.1988

72) Inventeur(s): Der Stepanian, Manouk, Delémont

(42) Demande publiée le:

15.06.1990

Mandataire:
Micheli & Cie, ingénieurs-conseils, Genève

44) Fascicule de la demande

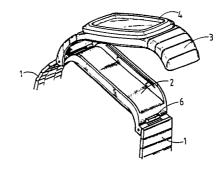
publié le:

15.06.1990

66 Rapport de recherche au verso

64 Montre-bracelet munie d'un container.

Elle comporte une base (2) munie d'une creusure, articulée à l'une de ses extrémités sur une extrémité d'un couvercle (3). Cette base (2) et ce couvercle (3) présentent à leur autre extrémité des formations d'accouplement coopérant en position fermée et constituent un container. Chaque extrémité de la base (2) est articulée sur une extrémité d'un bracelet (1) et le couvercle (3) porte une boîte de montre (4) renfermant un mouvement d'horlogerie.





Demande de brevet No .:

Bundesamt für geistiges Eigentum Office fédéral de la propriété intellectuelle Ufficio federale della proprietà intellectuale

CH 358/88 HO 15390

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Citation du document avec indication, en cas de hesoin, Revendication Catégorie des parties pertinentes concernée X GB-A-369 302 (ROBERTS) 1,2 * En entier * FR-A- 695 608 (STRAUSS) χ 1-3 * Page 1, lignes 1-46; figures * UHREN, JUWELEN, SCHMUCK, no. 7, juillet 1987, pages 44-45, Bielefeld, DE; A "Fertige Problemlösungen für den mittelständischen Fachhandel" DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4) G 04 B Date d'achèvement de la recherche Examinateur OEB 30-09-1988 T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

D : cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement partinent

O: divulgation non-écrite P: document intercalaire

Particulièrement pertinent au sour vec un autre document de la même catégorie
 A : arrière-plan technologique

REVENDICATIONS

1. Montre-bracelet comportant une base, articulée à chacune de ses extrémités sur une extrémité du bracelet, munie d'une creusure; cette base étant articulée à l'une de ses extrémités sur un couvercle pour former ensemble un container; la partie centrale du couvercle portant une boîte de montre renfermant un mouvement d'horlogerie, caractérisé par le fait que la base et le couvercle présentent à leurs extrémités opposées à celle de l'articulation les reliants des formations d'accouplement coopérant en position fermée; par le fait que le couvercle comporte dans sa partie centrale une ouverture dans laquelle la boîte de montre est fixée de façon amovible par encliquetage; et par le fait que les parties latérales du couvercle présentent une forme et un décor semblables à ceux des extrémités du bracelet.

DESCRIPTION

La présente invention a pour objet une montre-bracelet qui est combinée avec un container ou récipient pouvant recevoir de petits articles utilitaires et qui se distingue par les caractéristiques énumérées à la revendication 1.

On connaît du brevet FR 695 608 un boîtier transparent, 25 étanche, réalisé en deux parties vissées l'une sur l'autre, boîtier destiné à renfermer une montre. L'une des parties du boîtier comporte des attaches pour un bracelet. Un tel boîtier permet de protéger une montre, il ne constitue pas une montre combinée à un récipient pour le rangement 30 d'objets.

On connaît encore du brevet GB 369 302 une montrepoudrier formée d'une boîte dont les extrémités sont reliées à un bracelet, boîte dont le couvercle, articulé sur le fond à l'une de ses extrémités, est agencé pour recevoir une montre. Pour une montre-bracelet, notamment de dame, les dimensions de la boîte sont telles qu'il devient impossible d'y loger de petits articles utilitaires.

La présente invention a pour objet la réalisation d'une montre-bracelet munie d'un container de relativement grande capacité. Le dessin annexé illustre schématiquement et à titre d'exemple une forme d'exécution de la montre-bracelet selon l'invention.

Les figures 1 et 2 en sont des vues en perspectives prises 5 sous des angles différents et en position ouverte du container.

La figure 3 en est une vue partielle de dessus.

La figure 4 en est une vue partielle de côté en position fermée du container.

La montre-bracelet selon l'invention comporte un bracelet 1, ici présentant un fermoir dépliant du type portefeuille, mais pouvant dans d'autres exécutions présenter toute autre forme, à un ou deux brins, métallique, en cuir, etc.

Ce bracelet 1 est articulé par chacune de ses deux 15 extrémités libres, à l'aide de barrettes élastiques ou tout autre organe d'accouplement adéquat, sur les extrémités d'une base 2, présentant une creusure dans sa face dirigée vers l'extérieur du bracelet, formant une des parties du container ou boîtier. L'autre partie de ce container est 20 constituée par un couvercle 3 présentant dans sa partie médiane une ouverture dans laquelle est fixée, chassée dans l'exemple illustré, une boîte de montre 4 renfermant un mouvement. Les parties latérales du couvercle 3 présentent une forme et un décor rappelant ceux du bracelet 1.

²⁵ Ce couvercle 3 est articulé par l'une de ses extrémités sur l'une des extrémités du bracelet 1 et/ou de la base 2. L'autre extrémité de ce couvercle comporte une formation, mâle ou femelle, d'accouplement 5 coopérant, en position de fermeture du container, avec une formation d'accouplement 6 correspondante portée par la base 2.

La boîte ou container constituée par la base 2 et le couvercle 3 peut ainsi être ouverte et fermée à volonté par encliquetage sans que le bracelet 1 ne soit ouvert. Le container ainsi constitué peut avantageusement être utilisé pour ranger de petits objets utilitaires, tels que messages, pilules, médicaments, pansements, préservatifs ou autres.

La base et le couvercle peuvent être réalisés en métal, matière plastique ou autre. Vu que la boîte de montre 4 est fixée par simple encliquetage dans l'ouverture du couvercle 3, cette boîte 4 et donc le mouvement de la montre est facilement interchangeable.

45

50

55

60

65

